

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les sept premiers mois 2023 est en **baisse de 7,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce fort recul provient de deux effets : un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19, et une année 2023 assez basse comparativement aux années précédentes du fait notamment du recul démographique observé chez les non-salariés agricoles.

La baisse de la patientèle s'observe dans toutes les classes d'âge mais elle est particulièrement forte chez les plus jeunes (- 12,6 % chez les moins de 20 ans, - 8,1 % chez les 20-64 ans, - 2,3 % chez les 65 ans ou plus).

Le nombre de patients **diminue de 7,2 %** dans le régime des **non-salariés** et **de 7,1 %** dans le régime des **salariés**. Sur une année complète mobile, la baisse est plus modérée. Elle est de 4,7 % pour l'ensemble du régime (- 5,7 % dans le régime des non-salariés et - 4,2 % dans le régime des salariés).

Fin juillet 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,7 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,2 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,3 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin juillet 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-4,7%	-5,7%	-4,2%	2,9%	-7,1%	-7,2%	-7,1%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,7%	-3,0%	2,2%	-0,5%	-0,7%	-3,2%	2,3%
Part des patients en ALD	26%	37%	19%	25%	27%	38%	21%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

A fin juillet 2023, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 24,5 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2023 (sur la base des remboursements à fin mai 2023) soit un écart de 0,8 point entre l'évolution prévue (- 1,5 %) et l'évolution réelle (- 0,7 %). L'écart concerne le régime des **salariés** (réalisations supérieures de **+ 17,7 millions aux prévisions** et également, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (+ 6,5 millions)**. Il résulte d'un mois de juin atypiquement fort.

Les remboursements de médicaments délivrés en ville et ceux des honoraires de médecins **spécialistes** présentent le plus d'écart (respectivement **+ 11,2 millions et + 7,2 millions**). En revanche, les remboursements de soins infirmiers (- **2,9 millions**) et les **IT AT (- 1,0 millions)** se situent en dessous des montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à juil 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	2 962,5	2 938,4	+24,2	1 398,7	1 392,2	+6,5	1 563,8	1 546,1	+17,7
Evolution	-0,7%	-1,5%	0,8 pt	-0,8%	-1,3%	0,5 pt	-0,5%	-1,6%	1,1 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2023

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

Les remboursements de **soins de ville** CVS-CJO du régime agricole de juillet sont en retrait par rapport au pic de juin mais restent sur un niveau haut. Sur sept mois, leur diminution s'atténue de 0,4 point pour atteindre **-1,0 %** (après -1,4 % fin juin). Cette moindre baisse concerne principalement les remboursements relatifs au régime des salariés (-0,5 % après -1,1 %). Pour les non-salariés, l'atténuation est faible (-1,6 % après -1,7 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à **-0,04 %**.

Après deux mois consécutifs, les remboursements d'honoraires de **généralistes** retrouvent le niveau plus modéré du premier trimestre. L'évolution depuis le début de l'année atteint **-2,3 %** après -1,9 %. Après le pic de croissance de juin, les remboursements d'honoraires de **spécialistes** de juillet se rapprochent de ceux de mai. En PCAP, l'évolution s'établit à **5,2 %** (après 5,5 %). Les soins **dentaires** sont également inférieurs au mois haut précédent mais restent sur une tendance croissante et progressent de **4,4 %** sur sept mois (après 4,3 %).

Les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie**, oscillants ces derniers mois, se situent entre le point bas de mai et le point haut de juin ; ils progressent de **3,5 %** fin juillet (après 3,9 %). Pour les **soins infirmiers**, les montants demeurent proches des trois mois précédents et **diminuent de 4,0 %** (après -4,1 %) sur sept mois.

Depuis le mois dernier, les remboursements des **analyses médicales** en laboratoires semblent avoir stoppé leur tendance décroissante observée depuis janvier 2022. Leur évolution sur sept mois de **-30,4 %** (après -30,9 %) est toujours minorée par l'effet base du pic de début 2022.

Les remboursements de **transports** de patients poursuivent leur hausse et progressent de **6,7 %** (après 6,4 %).

Les versements d'**indemnités journalières** (IJ) maladie de juillet sont supérieurs à ceux du mois précédent. Leur baisse depuis le début de l'année, qui reflète principalement la crise sanitaire de début 2022, s'atténue de 0,6 point pour atteindre **-4,9 %**. Pour les AT, les versements accélèrent leur progression portant l'évolution sur sept mois à **3,9 %** après 2,8 %.

Les remboursements de **médicaments de ville** bien qu'inférieurs à ceux de juin restent sur un niveau élevé, supérieur aux données observées depuis mars 2022. L'évolution PCAP, toujours minorée par la vague Omicron de début 2022, gagne 0,7 point et atteint **0,0 %**. Pour les médicaments **retrocédés** l'évolution est de **-8,5 %** avec un montant en juillet proche de celui du premier trimestre 2023.

Les **dispositifs médicaux** sont en reprise depuis deux mois et atteignent une croissance de **1,0 %** sur sept mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juillet 2022
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,0%	-1,0%	+0,9%	+2,6%	-1,0%	-1,6%	-0,5%	+2,9%
Soins de ville hors produits de santé	-0,2%	-1,5%	+0,8%	+0,1%	-1,5%	-2,1%	-1,0%	+0,6%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,5%	+0,9%	+3,8%	-0,8%	+3,0%	+1,4%	+4,3%	-1,4%
- Médecins généralistes	-2,3%	-3,4%	-1,3%	-4,3%	-2,3%	-3,2%	-1,6%	-6,7%
- Médecins spécialistes	+4,3%	+2,6%	+5,8%	+0,9%	+5,2%	+3,3%	+6,8%	+0,9%
- Dentistes	+4,4%	+3,2%	+5,2%	-0,5%	+4,4%	+2,7%	+5,6%	+0,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,9%	-2,6%	+1,9%	-1,3%	-1,8%	-3,3%	+0,9%	-0,5%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+3,2%	+1,7%	+5,0%	-1,9%	+3,5%	+2,3%	+5,0%	-1,0%
- Infirmiers	-2,7%	-3,9%	-0,2%	-1,0%	-4,0%	-5,1%	-1,8%	-0,3%
Laboratoires	-25,6%	-20,8%	-29,4%	-12,4%	-30,4%	-25,6%	-34,2%	-11,6%
Frais de transports	+6,7%	+4,1%	+9,9%	+7,7%	+6,7%	+4,0%	+9,7%	+5,0%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,1%	+4,6%	+1,7%	+4,8%	-1,9%	+2,8%	-2,7%	+7,3%
- IJ maladie	+1,0%	+5,5%	+0,3%	+7,8%	-4,9%	+2,8%	-6,3%	+12,2%
- IJ ATMP	+4,0%	+2,9%	+4,2%	-0,4%	+3,9%	+2,8%	+4,1%	-0,9%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,2%	-0,4%	+0,9%	+7,3%	-0,2%	-0,8%	+0,4%	+7,0%
Médicaments :	-0,2%	+0,1%	-0,4%	+9,7%	-0,6%	-0,2%	-1,1%	+9,7%
- Médicaments délivrés en ville	+0,7%	+1,0%	+0,3%	+11,7%	-0,0%	+0,4%	-0,5%	+12,2%
- Médicaments retrocédés	-11,0%	-13,6%	-8,8%	-10,2%	-8,5%	-9,5%	-7,8%	-15,7%
LPP	+1,5%	-1,6%	+5,7%	+0,1%	+1,0%	-2,4%	+5,5%	-0,7%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO⁽¹⁾)

En date de soins, les remboursements CVS-CJO de **soins de ville** de mai 2023 sont supérieurs aux quatre premiers mois 2023 qui oscillaient sur une trajectoire plate. En taux PCAP, la baisse continue de s'atténuer (- **2,4 %** après - 3,3 %), le poids de la 5^{ème} vague de la Covid-19 de début 2022 diminuant. Cette baisse est plus marquée dans le régime des **salariés** (- **3,0 %**) que chez les **non-salariés** (- **1,7 %**). Sur **douze mois glissants**, l'évolution pour l'ensemble du régime agricole s'établit à - **0,9 %**.

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** enregistrent un soubresaut en mai rompant avec la trajectoire descendante de ces derniers mois. Leur évolution par rapport à la même période 2022 se stabilise à - **3,3 %**. S'agissant des remboursements d'honoraires des **spécialistes**, l'atténuation nette de la hausse, + **3,3 %** après + 4,3 %, ne traduit qu'un effet base avec un mois de mai 2022 haut. Le mois de mai 2023 est, lui, similaire à avril. Les remboursements de **soins dentaires** s'infléchissent légèrement par rapport au mois précédent ; leur évolution régresse et passe de 3,3 % à **2,8 %**.

Après une petite pause en avril, les remboursements de soins de **masso-kinésithérapie** progressent à nouveau en mai et augmentent sur cinq mois de **4,9 %**. Les remboursements de **soins infirmiers** de mai sont également supérieurs à ceux d'avril confirmant une nouvelle fois l'arrêt du recul. Leur évolution PCAP de - **4,8 %** est toujours minorée par l'effet base de janvier 2022.

Les remboursements **d'analyses médicales en laboratoire** de mai 2023 se situent entre les niveaux de mars et avril. L'évolution sur cinq mois, toujours fortement impactée par le point haut de janvier 2022, chute de **31,6 %**.

Concernant les remboursements de **transports de patients**, la hausse de **7,6 %** s'inscrit dans la tendance haussière de ce poste observée depuis début 2022.

Les versements d'**indemnités journalières** (IJ) maladie sont sur un plateau en 2023, mai n'étant que très légèrement supérieur à avril. La diminution de - **10,5 %** sur cinq mois ne reflète que l'effet base avec janvier 2022 élevé. Quant aux **IJ ATMP**, les versements sont en **baisse de 0,7 %**.

Après une relative stabilité depuis un an, les remboursements de **pharmacie de ville** repartent à la hausse en mai avec + 2,4 % par rapport à avril. L'évolution PCAP gagne 1,6 point pour atteindre - **1,2 %**, évolution toujours minorée par janvier 2022. Les **médicaments rétrocedés**, sont aussi en hausse par rapport à avril et atténuent leur baisse PCAP de 1,9 point, pour atteindre - **8,4 %** fin mai.

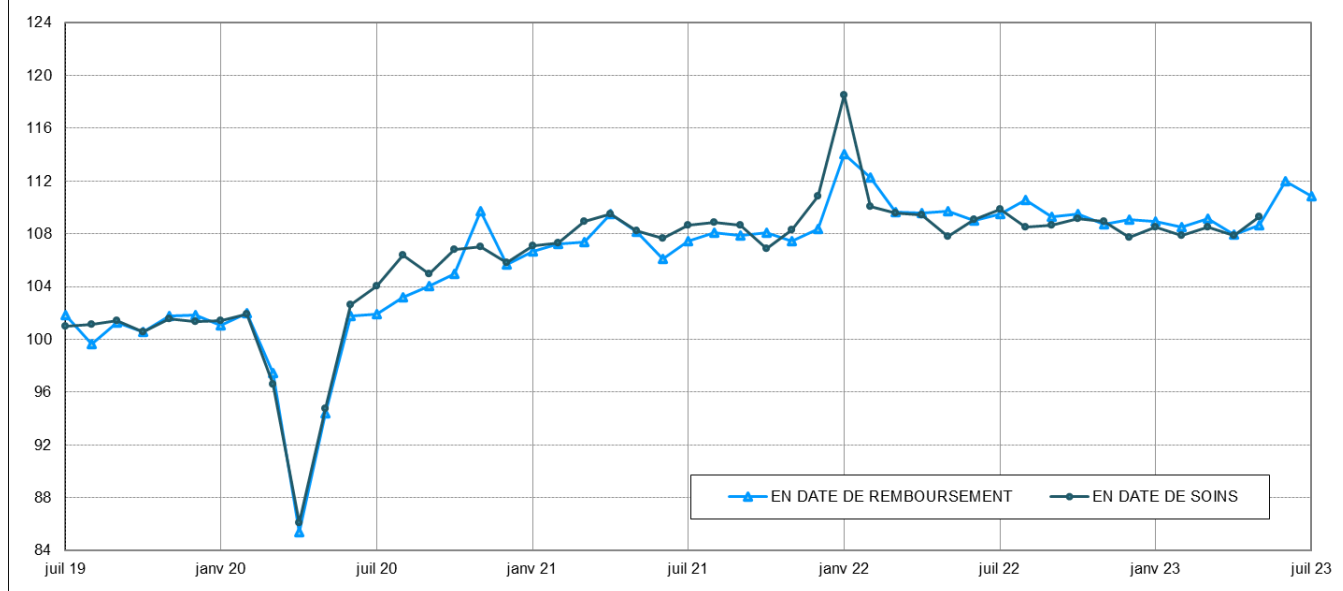
Les remboursements de **dispositifs médicaux** progressent de **1,7 %** fin mai 2023.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin mai 2023 avec les remboursements à fin juillet 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,9%	-1,2%	-0,5%	+2,9%	-2,4%	-1,7%	-3,0%
Soins de ville hors produits de santé	-1,4%	-2,0%	-1,0%	+0,3%	-3,3%	-2,5%	-3,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,1%	+0,0%	+2,0%	-1,3%	+1,4%	+0,5%	+2,1%
- Médecins généralistes	-3,2%	-4,3%	-2,2%	-4,1%	-3,3%	-3,8%	-2,8%
- Médecins spécialistes	+2,8%	+1,9%	+3,6%	-0,1%	+3,3%	+2,5%	+3,9%
- Dentistes	+2,8%	+1,7%	+3,6%	-0,4%	+2,8%	+0,8%	+4,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,7%	-2,6%	-0,1%	-1,4%	-2,2%	-2,9%	-0,9%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,8%	+1,1%	+4,8%	-1,5%	+4,9%	+3,5%	+6,7%
- Infirmiers	-3,5%	-3,8%	-2,8%	-1,4%	-4,8%	-4,8%	-4,7%
Laboratoires	-24,6%	-20,0%	-28,3%	-11,4%	-31,6%	-26,8%	-35,6%
Frais de transports	+5,7%	+3,1%	+8,8%	+6,7%	+7,6%	+4,7%	+11,0%
Indemnités journalières (IJ) :	-0,3%	+2,4%	-0,8%	+6,3%	-7,2%	-1,1%	-8,2%
- IJ maladie	-0,4%	+4,4%	-1,3%	+9,5%	-10,5%	-0,4%	-12,1%
- IJ ATMP	-0,1%	-0,9%	-0,0%	+1,0%	-0,7%	-2,4%	-0,4%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+0,1%	-0,1%	+0,4%	+7,7%	-0,9%	-0,6%	-1,2%
Médicaments :	-0,1%	+0,5%	-0,8%	+10,2%	-1,7%	-0,3%	-3,1%
- Médicaments délivrés en ville	+0,9%	+1,6%	+0,1%	+11,8%	-1,2%	+0,2%	-2,7%
- Médicaments rétrocedés	-12,1%	-15,0%	-9,7%	-5,6%	-8,4%	-9,3%	-7,8%
LPP	+1,0%	-1,8%	+4,7%	+0,4%	+1,7%	-1,3%	+5,8%

Source : MSA

⁽¹⁾ - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100= moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 4,4 %** sur les cinq premiers mois de l'année 2023 en comparaison avec la même période de l'année précédente. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec une évolution de 7,9 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 1,3 %.

Fin mai 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **5,0 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 3,9 %. Les dépenses de médicaments en sus (y compris médicaments sous autorisation temporaire d'utilisation) continuent leur forte progression avec une évolution de 17,2 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 3,9 %.

Les frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** sont en baisse de **0,1 %** fin mai 2023. Les dépenses diminuent de 3,1 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 3,6 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin mai 2023 avec les remboursements à fin juillet 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mai 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,5%	-0,0%	+5,5%	+3,6%	+4,4%	+1,3%	+7,9%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,8%	+0,2%	+5,8%	+3,5%	+5,0%	+1,9%	+8,5%
- Part tarif	+1,6%	-0,6%	+4,0%	+2,3%	+3,9%	+1,3%	+6,8%
- Médicaments en sus	+16,5%	+11,8%	+20,5%	+21,0%	+17,2%	+7,3%	+25,8%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+1,9%	-1,2%	+7,2%	+0,8%	+3,9%	+3,1%	+5,2%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+0,6%	-1,5%	+3,2%	+4,3%	-0,1%	-3,1%	+3,6%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.	LPP : Liste des produits et des prestations.
ALD : Affection de longue durée.	ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.
CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.	OQN : Objectif quantité national.
DMA : Dotation modulée à l'activité.	PCAP : Période comparable à l'année précédente.
Fir : Fonds d'investissement régional.	FPMT : Forfait patientèle médecin traitant
HAD : Hospitalisation à domicile.	Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin juillet 2023

Sur les **sept premiers mois de 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de 3,4 % par rapport aux mêmes mois de 2022, soit **4,4 points** de plus que l'évolution y compris actes Covid (voir partie 3 de la note). Cet écart positif provient du début d'année 2022 très fortement majoré par les prestations liées à la vague Omicron.

Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important chez les **salariés (6,3 points)** que chez les **non-salariés (2,4 points)** ; l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

Après la nette hausse du mois dernier, les remboursements relatifs aux analyses en **laboratoires** hors tests Covid-19 sont de nouveau en retrait mais à un niveau supérieur à mai. Leur évolution de 2,5 % reste majorée par le mois de janvier 2022 – atypiquement bas en conséquence d'une activité monopolisée par la crise sanitaire. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 32,9 points.

Les versements d'**IJ Maladie** hors ceux liés à la Covid sont en léger recul par rapport juin mais restent sur une tendance globale à la hausse. Ils croissent de 6,2 % (après + 6,0 %). Le différentiel hors et avec IJ Covid est de 11,2 points.

Après deux mois plus marqués, les honoraires hors Covid des **généralistes** ralentissent et diminuent de 0,5 % sur sept mois. Le différentiel d'évolution avec et hors Covid est de 1,9 point.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors Covid sont en retrait après le pic de dépense de juin et **diminuent de 1,5 %** par rapport à 2022, soit 2,5 points au-dessus de l'évolution tous remboursements confondus.

Il en est de même pour les **médicaments de ville** hors Covid qui progressent de 5,4 % sur les sept premiers mois. L'écart avec les remboursements y compris actes Covid (5,4 points) continue de se réduire.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin juillet 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
	RA	RA	NSA	SA		RA	RA	NSA
TOTAL SOINS DE VILLE	+3,3%	+3,4%	+0,8%	+5,8%	3,3 pt	4,4 pt	2,4 pt	6,3 pt
Soins de ville hors produits de santé	+3,1%	+3,3%	+0,7%	+5,5%	3,3 pt	4,8 pt	2,8 pt	6,5 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,3%	+3,7%	+2,0%	+5,1%	0,8 pt	0,7 pt	0,6 pt	0,9 pt
- Médecins généralistes (2)	+0,3%	-0,5%	-1,7%	+0,6%	2,6 pt	1,9 pt	1,5 pt	2,2 pt
- Médecins spécialistes (2)	+4,5%	+5,6%	+3,6%	+7,2%	0,2 pt	0,3 pt	0,2 pt	0,4 pt
- Dentistes	+4,4%	+4,4%	+2,7%	+5,6%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,4%	+0,1%	-1,8%	+3,5%	1,4 pt	1,9 pt	1,5 pt	2,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+3,2%	+3,5%	+2,3%	+5,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,9%	-1,5%	-3,2%	+2,1%	1,8 pt	2,5 pt	1,9 pt	3,9 pt
Laboratoires (5)	+1,0%	+2,5%	-0,8%	+5,7%	26,6 pt	32,9 pt	24,8 pt	39,9 pt
Frais de transports	+6,7%	+6,7%	+4,0%	+9,7%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+5,2%	+5,4%	+4,6%	+5,5%	3,1 pt	7,3 pt	1,8 pt	8,2 pt
- IJ maladie (6)	+5,9%	+6,2%	+5,7%	+6,3%	4,9 pt	11,2 pt	2,9 pt	12,6 pt
- IJ ATMP	+4,0%	+3,9%	+2,8%	+4,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+8,0%	+9,6%	+3,4%	+16,0%	0,2 pt	0,0 pt	-0,3 pt	0,3 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,5%	+3,5%	+1,1%	+6,3%	3,3 pt	3,8 pt	1,9 pt	6,0 pt
Médicaments :	+4,2%	+4,4%	+2,4%	+6,6%	4,4 pt	5,0 pt	2,6 pt	7,6 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+5,5%	+5,4%	+3,1%	+7,9%	4,8 pt	5,4 pt	2,8 pt	8,4 pt
- Médicaments rétrocédés	-11,0%	-8,5%	-9,5%	-7,8%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,5%	+1,0%	-2,4%	+5,5%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacances), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)